

VILLE DE SAINT-DIE-DES-VOSGES  
-----  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

19 septembre 2014 – n° 20  
140114

**RAPPORT DU MAIRE 2013 SUR LE SERVICE PUBLIC DE LA RESTAURATION COLLECTIVE**

Dans un souci maximum d'information de tous, le Maire a établi un rapport sur le service public de la restauration collective Ce document a pour objectif d'assurer la transparence sur le fonctionnement de ce service.

Il s'agit d'un rapport annuel d'information, sans vote.



Extrait certifié conforme  
Le Maire,

*David Valence*

David VALENCE

-----  
Nombre effectif des Membres  
du Conseil Municipal..... 35

-----  
Séance du 19 septembre 2014

Nombre des Membres en  
exercice..... 35

Nombre des Membres présents  
à la séance..... 26

Procurations..... 8

Absente excusée..... 1

-----  
Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de David VALENCE, Maire, assisté de Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBOUT, Patrick ZANCHETTA, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Adjoints.

Etaient présents :

David VALENCE, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES (*arrivé au point n° 8 - procuration à Johann RUH*), Dominique CHOBOUT, Patrick ZANCHETTA, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Jacqueline THIRION, Marie-France LECOMTE, Marie-Claude ANCEL, François FICHTER, Gina FILOGONIO, Christine FELDEN, Johann RUH, Issam BENOUDA, Mustafa GUGLU, Christophe ZIEGLER, Jean-Louis BOURDON, Serge VINCENT, Orhan TURAN, Christine URBES, Ramata BA, Nadia ZMIRLI.

Excusés et ont donné procuration :

Bruno TOUSSAINT à David VALENCE  
Caroline PRIVAT à M.José LOUDIG (*sauf pour le point n° 4 adopté en fin de séance*)  
Roselyne FROMENT à Françoise LEGRAND  
Isabelle de BECKER à Marc FRISON-ROCHE  
Ouseynou SEYE à Nicolas BLOSSE  
Sabriya CHINOUNE à Mustafa GUGLU  
Pierre JEANNEL à Claude KIENER  
Michel CACCLIN à Ramata BA

Absente excusée :

Nathalie TOMASI

-----  
Monsieur Christopher ZIEGLER est désigné en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.  
-----